

## Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille

### Description

Cet indicateur correspond au ratio entre le nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille au 31 décembre de chaque année et la population admissible au régime d'assurance maladie du Québec (population assurée) mesurée au 1<sup>er</sup> janvier de la même année.

Un médecin de famille est un omnipraticien, membre en règle du Collège des médecins du Québec, participant au régime d'assurance maladie. Les médecins de famille peuvent exercer dans un groupe de médecine de famille (GMF) ou hors GMF. Le GMF est une association composée de médecins de famille travaillant en groupe et en étroite collaboration avec des infirmières et autres professionnels cliniques pour offrir des services médicaux de première ligne, avec ou sans rendez-vous à une clientèle générale.

### Précaution

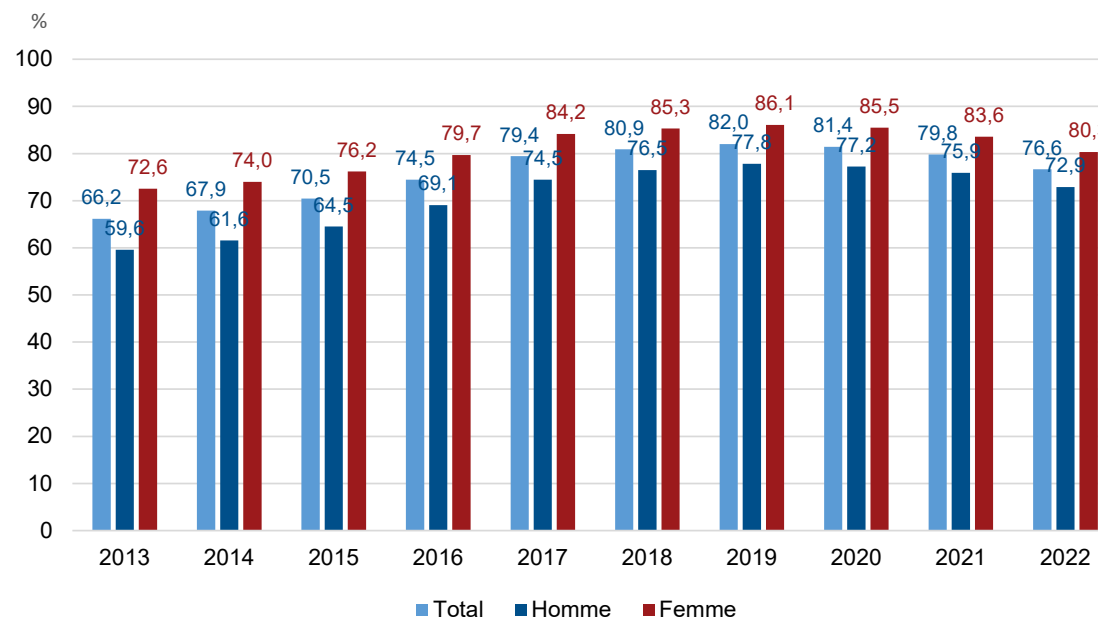
L'inscription auprès d'un médecin de famille est volontaire.

La prestation de services médicaux n'est pas conditionnelle à l'inscription d'une personne auprès d'un médecin de famille.

L'indicateur témoigne de l'accessibilité à un médecin de famille, mais ne représente pas le nombre de personnes ayant eu accès à des services médicaux.

La proportion de la population non inscrite obtenue par différence ne représente pas nécessairement la totalité des individus qui ont besoin ou qui recherchent un médecin de famille.

Ensemble du Québec, 2013 à 2022



**Source :** Régie de l'assurance maladie du Québec, extraction des données 2013 à 2016 en date du 18 septembre 2018, extraction des données 2017 en date du 24 avril 2018, extraction des données 2018 en date du 6 mai 2019, extraction des données 2019 en date du 3 juin 2020, extraction des données 2020 en date du 14 janvier 2021, extraction des données 2021 en date du 4 mai 2022, extraction des données 2022 en date du 1<sup>er</sup> mai 2023.  
**Compilation :** Ministère de la Santé et des Services sociaux.  
**Note :** Inscriptions auprès d'un médecin de famille au 31 décembre de chaque année. Prochaines données : 2023.

### Analyse

Après plusieurs années d'augmentation, la population québécoise admissible inscrite auprès d'un médecin de famille a connu plusieurs reculs pour atteindre 76,6 % en 2022. Cette proportion constitue néanmoins une augmentation de 10,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2013 où 66,2 % de la population admissible était inscrite auprès d'un médecin de famille.

Plusieurs raisons expliquent les reculs observés dernièrement :

- les nombreux départs à la retraite des médecins de famille ainsi que l'arrivée de nouveaux médecins qui inscrivent moins de patients que leurs collègues ayant plus d'expérience
- l'entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec visant à accroître l'accès à l'offre de services en première ligne et l'interdisciplinarité introduit la notion d'inscription *de groupe*. Ces inscriptions de groupe ont débuté en juin 2022. Elles concernent les patients sans médecin de famille qui étaient en attente au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) et les patients dont le médecin partait à la retraite. Ces inscriptions de groupe ont contribué à la baisse des inscriptions individuelles des patients.

En général, plus l'âge augmente et plus la proportion inscrite auprès d'un médecin de famille croît. Ainsi, chez les personnes de 2 à 49 ans, la proportion se maintient entre 71 et 74 % tandis qu'elle augmente par la suite pour atteindre 92,7 % chez les personnes âgées de 80 ans et plus (données non présentées).

Bien que la progression de l'indicateur touche les deux sexes, les femmes sont proportionnellement toujours plus nombreuses que les hommes à être inscrites auprès d'un médecin de famille. En 2022, elles représentent 80,3 % des femmes admissibles au régime d'assurance maladie contre 72,9 % chez les hommes.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées selon les régions socio-sanitaires de résidence des patients est invité à consulter le [fichier de données](#).